



Compte-rendu réunion de conseil municipal du 05 sept 2022 à 20h30

Lieu : salle des fêtes

Etaient présents : M CHEVAUCHER Guy - M BLAVETTE Philippe - M GERVAIS Gilles - M ROYEAU Freddy - Mme CAILLEAU Aurélie- M POURIOT Frédéric - M PELOIS Thierry - M RICHARD Philippe- Mme TUFFIER Audrey

Excusés :

Pouvoir : - Mme PILET Nadine pouvoir à Guy Chevaucher

Absents :

- Mme ZEGAR Laurence

1 Nomination d'un secrétaire de séance :

Gilles Gervais est nommé.

2 Approbation du compte rendu de la réunion du 13 juin 2022.

Le conseil vote à l'unanimité 10 voix.

3 Le conseil donne son accord pour une provision de 110€ pour les impayés de la commune. Les impayés se résument au loyer de l'ancienne locataire 2835€. Je ne pense pas que l'on récupérera quoique soit sur ce poste (toutes les démarches sont réalisées par la perception). Vote : 10 voix pour

4 M Le Maire confirme l'achat d'une remorque pour les travaux communaux ainsi qu'un taille haie avec une rallonge pour simplifier les tâches communales. Ces 2 achats sont payés par la vente de l'ancien tracteur tondeuse inutilisé. Vote : 10 voix

5 Le calvaire sur la route de Saint Aubin est maintenant réalisé. Merci aux différents intervenants pour cette réalisation.

6 Informations sur les projets en cours :

6-1 Salle des fêtes avec intégrations des toilettes publiques :

Les devis sont en cours, pour l'instant pas de points bloquants

6-2 Numérotation des maisons hors bourg ainsi que noms des routes :

Le dossier avance à peu près dans le timing, réalisation fin d'année début de l'année prochaine.

6-3 L'église :

Les devis sont en cours pour la démolition de la sacristie comme vu avec l'ABF (architecte des bâtiments de France) avec rénovation du sol entourant l'église. Les subventions sont en cours de demande et nous devrions pouvoir réaliser ces travaux fin d'année 2023. Le conseil valide la demande de subvention ainsi que le plan de financement. Vote : 10 voix

6-4 Peinture extérieure bâtiment mairie :

En attente de devis qui se font un peu attendre

6-5 Espace des rosiers :

C'est un désastre administratif où personne fait en sorte que cela avance dans les meilleures façons.

Je n'ai pas grand espoir de faire aboutir cet achat dans un délai proche, sauf miracle (mais à ma connaissance cela n'existe pas)

6-6 Espace Saint Sulpice

Ce n'est pas loin du même désastre administratif avec de ce côté un petit espoir en cette fin d'année de voir le sujet avancer. Ce n'est pas gagné !

6-7 Le Lavoir

Les travaux ont été réalisés comme prévu. Pour terminer cette rénovation, il nous reste à fabriquer du mobilier à partir de palettes récupérées et un coin lecture. Si des bénévoles sont intéressés de participer à cet aménagement, merci de me contacter. Nous planifions une journée avec convivialité le midi.

7 Le conseil municipal valide que les heures de travail communales soient sur la base des 1607h après l'accord du comité technique. Vote : 10 voix

8 Le conseil municipal valide les délégations municipales suivantes à Monsieur Le maire afin de fluidifier le travail administratif de la commune :

- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges
- De demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions
- La réalisation d'emprunts
- Le règlement des dommages provoqués par des véhicules municipaux
- La réalisation de lignes de trésorerie

9 Le conseil valide le renouvellement du contrat pour utilisation et maintenance du système informatique géré par la société Berger Levrault : vote 10 voix

10 Le terrain communal derrière la cour de la mairie est en pourparler de vente. Les potentiels acheteurs demandent que la mairie prennent à sa charge le bornage pour un coût de 2250€ TTC
Le conseil vote pour 10 voix

11 La commission travaux n'a pas été validée en début de mandature. Cette commission validée par le conseil (10 voix) est composée des membres suivants

G Chevaucher

P Blavette

T Pelois

A Tuffier

G Gervais

P Richard

12 Le devis retenu, pour enduire le pignon arrière du bâtiment mairie, est l'entreprise Pourriot pour un montant de 4764€ TTC

13 M Le Maire rencontre Atesart du département le 12 sept pour validation des travaux en cours et futurs. Il sera abordé la sécurité du virage à la Dame.

14 Date à retenir

Le 11 novembre repas des anciens

Le 07 janvier vœux 2023

Questions diverses :

Sans

La date de la prochaine réunion :

Lundi 07 novembre 2022 à 20h 30 salle des fêtes

CHEVAUCHER Guy		BLAVETTE Philippe	
PELOIS Thierry		CAILLEAU Aurélie	
PILET Nadine	Pouvoir à Guy Chevaucher	TUFFIER Audrey	
ZEGAR Laurence	Absente	GERVAIS Gilles	
POURRIOT Frédéric		RICHARD Philippe	
ROYEAU Freddy			

La séance a été levée à 22 h 15